

## Conditions de travail

### salariés et exploitants agricoles

Les conditions de travail des chefs d'exploitation et salariés agricoles apparaissent avant tout marquées par des facteurs de pénibilité physique : la position debout, le déplacement de charges lourdes, les postures pénibles, les mouvements fatigants concernent plus de 60 % d'entre eux, selon l'enquête Conditions de travail 2013 de la Dares. Plus de 80 % des exploitants ou salariés agricoles se déclarent exposés à un risque de blessure ou d'accidents, lié principalement à la conduite de matériel ou au travail avec des machines et outils vibrants. La respiration de fumées et poussières et le contact avec des produits dangereux sont également fréquents.

Les contraintes horaires sont particulièrement prégnantes pour les chefs d'exploitation. Celles de rythme de travail (cadencement, délais) sont moins ressenties par les salariés agricoles que par l'ensemble des salariés.

En 2013, les salariés des exploitations de cultures ou d'élevage relevant du régime agricole de la MSA ont été victimes de 13 200 accidents du travail ayant nécessité un arrêt. Leur fréquence, de l'ordre de 30 par million d'heures travaillées, est plus élevée dans les élevages.

Les maladies professionnelles reconnues, beaucoup moins fréquentes que les accidents (environ 2 000 par an), sont en expansion et concernent deux fois plus souvent les femmes que les hommes. Elles se traduisent dans neuf cas sur dix par des troubles musculo-squelettiques, principalement des affections péri-articulaires dues à des gestes ou postures.

### Accidents du travail et maladies professionnelles

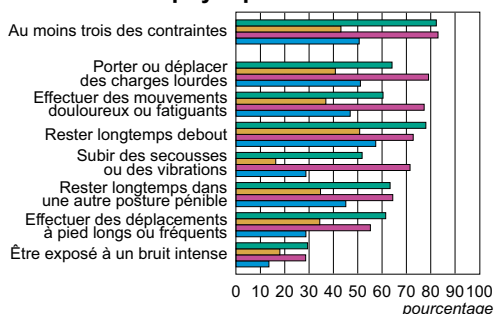
	2012	2013
	nombre	
<b>Chefs d'exploitation</b>		
Accidents du travail avec ou sans arrêt	22 260	21 359
dont Accidents du travail avec arrêt	16 578	15 414
Accidents de trajet	186	172
Maladies professionnelles avec et sans arrêt	1 862	1 956
<b>Salariés agricoles des filières culture-élevage*</b>		
Accidents du travail avec arrêt	13 575	13 208
Accidents de trajet avec arrêt	880	863
Maladies professionnelles	1 654	1 906
dont Maladies professionnelles avec arrêt	1 349	1 456

Champ : événements ayant donné lieu à un premier versement sur la période - population salariée de France métropolitaine relevant du régime agricole et des appartenances professionnelles relatives aux exploitations de culture et d'élevage spécialisées ou non, aux champignonnières, hors haras-dressage et pisciculture, hors départements du Bas-Rhin, Haut-Rhin et Moselle.  
Source : MSA.

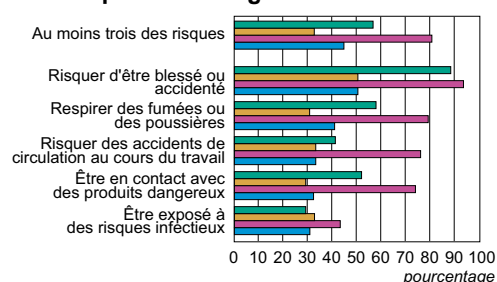
## Déclaration des personnes en emploi concernant leurs conditions de travail en 2013

	Salariés		Non salariés	
	Agric- culture	En- semble %	Agric. exploit.	En- semble
Contraintes physiques intenses	82	43	83	51
Risques physiques ou expos. à des prod. dang.	57	33	81	45
Contraintes de rythme	30	42	28	22
Manque d'autonomie	32	30	16	10
Contraintes horaires	23	15	74	50

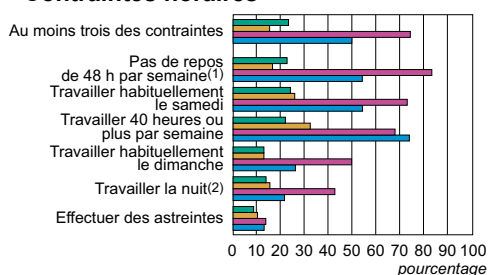
### • Contraintes physiques intenses



### • Risques physiques ou exposition à des produits dangereux



### • Contraintes horaires



(1) Ne pas disposer d'au moins 48 h consécutives de repos par semaine.  
(2) Entre minuit et 5 h, même occasionnellement.

■ Non salariés - Ensemble    ■ Agriculteurs exploitants  
■ Salariés - Ensemble    ■ Salariés de l'agriculture

Définition des risques : voir glossaire « conditions de travail ».  
Champ : France, personnes en emploi.  
Source : Dares-Drees-DGAFPI-Insee, enquête Conditions de travail 2013.